

Nécessité de solutions communautaires

- Au cours des dernières décennies, on a assisté à une hausse importante du nombre de femmes sur le marché du travail. En 2003, 57 % de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus occupaient des emplois, et les femmes représentaient 47 % de la main-d'œuvre salariée.
- Parallèlement, on peut attribuer l'augmentation dramatique du nombre de femmes incarcérées à des phénomènes universels comme le démantèlement des services et programmes sociaux et de santé et le retrait de l'État de son rôle de filet de sécurité sociale, combinés à une intrusion simultanée de l'État en termes de surveillance, de contrôle, de criminalisation et d'incarcération.
- Quel que soit leur niveau d'éducation, les femmes demeurent moins susceptibles que leurs pairs masculins d'occuper des emplois, quoique les écarts soient plus minces pour les femmes plus éduquées.
- Au cours du dernier quart de siècle, on a assisté un accroissement particulièrement marqué du taux d'emploi des femmes ayant des enfants. En 2003, 72 % de l'ensemble des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison occupaient un emploi. Toutefois, les femmes ayant des enfants demeurent moins susceptibles que les femmes sans enfants de faire partie de la population active. Depuis la fin des années 1970, les femmes comptent pour 70 % des personnes travaillant à temps partiel.
- Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont plus instruites que leurs pairs masculins. En 2001, 21 % des femmes âgées de 20 à 29 ans détenaient des diplômes universitaires, comparativement à 15 % de leurs pairs masculins.
- La majorité des travailleuses continuent d'occuper des emplois dans des domaines traditionnellement réservés aux femmes. En 2003, 70 % de toutes les travailleuses étaient concentrées dans l'enseignement, les soins infirmiers ou des emplois connexes à la santé, des postes d'employées de bureau ou administratifs, ou des

postes dans la vente ou les services.

- Les immigrantes, même détentrices de diplômes universitaires, sont moins susceptibles d'occuper des emplois rémunérés que les hommes immigrants et les femmes non immigrantes. Un grand nombre d'immigrantes ou de réfugiées sont forcées, à titre de domestiques, de vivre chez leur employeur, ce qui les expose à des risques élevés d'abus financiers, physiques et sexuels.
- Alors que plus de 80 % des canadiennes adultes ont progressé au-delà de la 9^{ième} année, cette proportion n'est que d'environ 50 % pour les femmes incarcérées.
- En 1996, il n'y avait au Canada qu'un peu plus de 300 000 places disponibles en garderie pour les enfants d'âge préscolaire. Au même moment, 900 000 familles au Canada comptaient au moins un enfant d'âge préscolaire dans une famille biparentale occupant deux emplois ou monoparentale occupant un emploi.
- L'acquisition de compétences de travail est considérée comme un facteur important pour une réinsertion réussie des détenues. Les femmes n'ont toutefois qu'un accès limité à des occasions intéressantes de travail et à des programmes d'emploi valables au cours de leur incarcération.
- Le 22 octobre 2003, 373 organismes de services aux victimes au Canada ont dit avoir apporté une aide à 4 358 clients, dont 77 % étaient de sexe féminin et 23 % étaient de sexe masculin.
- Le démantèlement des systèmes de soutien de base pour les femmes du Canada et le recours croissant aux pénalités et à l'incarcération se soldent par une augmentation de la criminalisation des femmes et des enfants. Statistique Canada signale que les taux de crimes décroissent depuis 1996, mais que la crainte d'être victimes de crimes et la criminalisation des femmes et des filles ont augmenté.

Références

Enquête sur les services aux victimes. *Feuillelet d'information national*. Statistique Canada.

Lindsay, Colin, et Marcia Almey. (2004). *Un quart de siècle de changements : les jeunes femmes au Canada dans les années 1970 et aujourd'hui*. Ottawa: Condition féminine Canada.

The John Howard Society of Ontario. (mai 2004). *Fact Sheet – Provincial Parole in Ontario: The Case for Renewal*. Toronto: John Howard Society.

Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail. Statistique Canada

Vérificateur général du Canada. (2003). *Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes.* Ottawa: ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Institut canadien de recherches sur les femmes. *Feuillelet d'information : Les femmes immigrantes et réfugiées.*